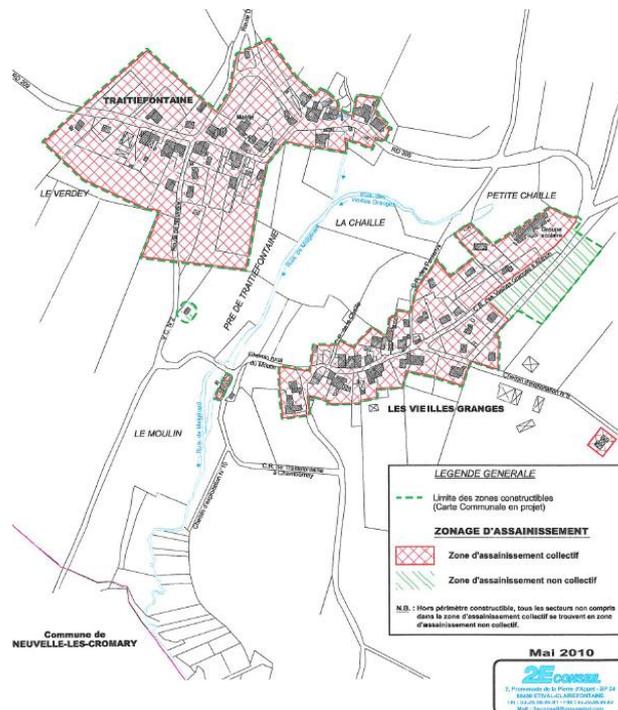


# Modification du Schéma Directeur d'Assainissement Commune de Traitiefontaine

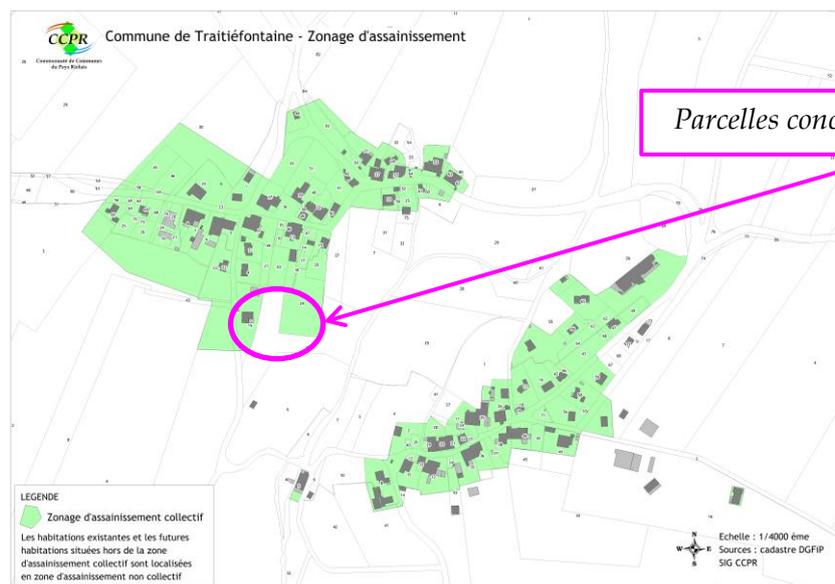
La commune de Traitiefontaine possède son schéma directeur d'assainissement qui a été approuvé le 24 juin 2010 par le conseil communautaire. Celui-ci zone le bourg et le hameau des Vieilles Granges en assainissement collectif. Seules quelques habitations isolées sont zonées en assainissement non collectif.

La modification du schéma directeur d'assainissement concerne la parcelle ZD 51, située au sud du bourg. Cette zone sera exclue de la zone d'assainissement collectif.

La commune souhaite exclure cette zone, car l'extension du réseau d'assainissement coûte trop chère pour une seule habitation. Cette parcelle se situe dans la zone constructible de la carte communale. Elle a fait l'objet d'une demande de permis de construire en 2014 qui a été accordé avec un projet d'assainissement non collectif validé par le service public d'assainissement non collectif.



*Ancien zonage d'assainissement*



*Nouveau zonage d'assainissement*